

TAXE D'APPRENTISSAGE Les formations de la FLSH habilitées à recevoir la taxe

Partie 13% ou « Hors quota » [code UA| EF: 0680095J]

Licences
☐ Licence d'Anglais
☐ Licence d'Allemand / Cursus intégré pour la formation transfrontalière des enseignants
☐ Licence CLE (Cultures Littéraires Européennes)
☐ Licence LEA en Traductions Scientifiques et Techniques (TST) ou Economie et Interculturalité (EI)
☐ Licence de Lettres / Cycle préparatoire Lettres
☐ Licence de Sciences de l'Éducation et de la Formation
Licences Professionnelles en apprentissage
☐ Licence Professionnelle Gestion de Projets et Structures Artistiques et Culturels (GEPSAC, ex AGEC)
☐ Licence Professionnelle des Métiers du livre : édition et commerce du livre
Masters
☐ Master MEEF Anglais
☐ Master Recherche Anglais
☐ Master Erasmus Mundus CLE (Cultures Littéraires Européennes)
☐ Master LEA Traductions Scientifiques et Techniques (TST) – ouvert en alternance
☐ Master Lettres
☐ Master Professionnel « Ingénierie de l'intervention en milieu socio-éducatif »

Par CHEQUE

Etablissez votre chèque à l'ordre de : Agent comptable de l'Université de Haute-Alsace (UHA).

Envoyez-le à : FLSH- Service financier

10, rue des frères Lumière, 68093 Mulhouse CEDEX

Joignez ce bordereau de virement.

Par VIREMENT

Effectuer votre virement à l'UHA en précisant : «SOLDE TA2022 - FLSH UHA (N°UAI : 0680095J)». Voici notre RIB. Transmettez-nous votre bordereau de virement par mail à martine.souiki@uha.fr. Un reçu vous sera délivré pour attester de votre versement.

Date limite de versement : 31 mai 2022

Votre contact à la FLSH:

Martine SOUIKI <u>martine.souiki@uha.fr</u>

Tél.: +33 (0)3 89 33 63 85 / Fax: +33 (0)3 89 33 63 99



Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines Université de Haute-Alsace

10, rue des Frères Lumière • F -68093 Mulhouse Cedex Tél. : +33 (0)3 89 33 63 85 / Fax : +33 (0)3 89 33 63 99

Martine SOUIKI: martine.souiki@uha.fr









